

Huile d'imprégnation AGLAIA

Imprégnation universelle à l'huile pour supports absorbants en bois, en liège et les parquets à l'intérieur, de même que sur la terre cuite.

1. Propriétés du produit

Imprégnation hydrofuge à base d'huile et de résine ayant le pouvoir de pénétration le plus élevé. Usage universel pour le prétraitement des bois bruts et absorbants à l'intérieur, avant le traitement de finition avec l'Huile durcissante, les Lasures pour bois intérieur ou les Laques pour intérieur AGLAIA. Convient pour le bois massif et les matériaux en particules de bois (OSB, MDF) sur l'extérieur des meubles, les plans de travail, les portes intérieures et les lambris. Egalement sur les parquets, planchers, bois de bout, le liège, les terres cuites et les carrelages à pores ouverts dans les habitations avant le traitement de finition avec l'Huile durcissante AGLAIA. A l'extérieur (châssis, bardages), veuillez employer l'Huile de fond AGLAIA (avec un protecteur de film).

1.1. Composition

- Huile de lin, standolie et résine alkyde longue en huile / à base d'huile de lin, siccatifs
- Solvant exempt d'aromate et huiles essentielles
- Exempt de biocide, sans protecteur de film
- Recette intégrale : veuillez consulter la Déclaration complète AGLAIA

1.2. Propriétés techniques

1.2.1. Aperçu

- Utilisation à l'intérieur
- Donne un aspect raffiné et nourrit, agréable au touché
- Emploi universel et efficace, saturante et de rendement élevé
- Pouvoir de pénétration le plus élevé grâce au poids moléculaire faible de l'huile de lin
- A pores ouverts et non filmogène ; les pouvoirs diffusant et sorbant du support sont maintenus
- Repousse l'eau et régule l'humidité
- Renforce les matériaux friables et poreux

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Paramètre	Valeur	Conformité
Densité 20°C:	0,88 kg / L	
Viscosité 20°C:	env. 57 s (coupe 3 mm)	NBN EN ISO 2431
Valeur s _d (H ₂ O):	< 0,50 m	
Point éclair:	> 61°C	
Teneur en COV (max.):	300 g / L	COV-Decopaint, cat. A / h

1.2.3. Teinte

- Transparent. Une accentuation décorative du grain et de la couleur du support est possible, faire un essai.

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, décolorantes, séparatives et / ou retardant le séchage.
- Veiller à la qualité du bois constructif et à l'absence de bleuissement, adapter la protection chimique du bois en fonction du système de recouvrement et de la classe de résistance selon la norme NBN EN 927-1.
- Les parquets, sols en liège et en carrelages doivent être posés correctement.

2.2. Info brève sur le schéma standard

- Préparer la surface de façon professionnelle, c'est-à-dire la nettoyer/décirer, poncer et dépoussiérer.
- Imprégner à saturation avec l'Huile d'imprégnation AGLAIA, éliminer les excédents après 10 – 20 minutes avec un pinceau ou au chiffon.
- Au plus tôt après 24 heures, faire un léger ponçage si nécessaire et appliquer le traitement suivant, p. ex. l'Huile durcissante ou les Lasures pour bois AGLAIA.

2.3. Support et traitement préliminaire

- **Bois (bois massif, matériaux en particules de bois) sur les faces extérieures des meubles, rayonnages, boiseries apparentes, lambris, etc :**

Poncer le bois absorbant, brut ou imprégné avec des produits non filmogènes et l'imprégner avec l'Huile d'imprégnation AGLAIA, éliminer l'excédent. Poncer complètement ou remplacer le bois friable et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois de résineux 15 %, le bois de feuillus 12 %. Éliminer complètement et en profondeur des pores les taches de graisse, la résine et la cire avec le Baume-solvant de laque AGLAIA. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de la chaleur. Toujours faire un test préalable

Huile d'imprégnation AGLAIA

sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants décolorant, retardant le séchage !) ainsi que sur les matériaux en particules de bois. Porter une attention particulière à la compatibilité et aux directives du fabricant relatives au système de recouvrement. Les surfaces compactes sont idéales, éviter de former des surplus dans les fentes et les trous (OSB) car ils resteraient collants et odorants. Eliminer jusque dans les pores les anciens recouvrements à base de laques et de résines synthétiques érodés, fissurés, détachés et écaillés, par ponçage, sablage ou décapage. Eliminer les résidus de décapage jusqu'en profondeur des pores. Poncer soigneusement les anciens recouvrements bien adhérents à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir et les lessiver/dégraissier si nécessaire, n'imprégner avec l'Huile d'imprégnation AGLAIA que les bois brut et absorbants. Dans les locaux humides, imprégner sur toutes les faces les lambris afin d'éviter le gauchissement du à l'absorption d'humidité et assurer la ventilation par l'arrière. Imprégner et appliquer une couche de finition scellante sur le bois constructif avant l'assemblage. En raison du risque d'odeur, ne pas appliquer de produits à base d'huile à l'intérieur des meubles et des tiroirs, imprégner ceux-ci uniquement avec l'Imprégnation rapide du bois AGLAIA.

- **Parquets, planchers, bois de bout, liège, terre cuite et carrelage absorbants, chapes de sols et enduits friables :**

S'assurer que le sol est correctement monté. Placer les terres cuites et les carrelages uniquement dans des pièces dont le taux d'humidité est en équilibre et sur un fondement sec afin d'éviter les efflorescences blanchâtres et les traces d'humidité. Si possible, imprégner les carrelages secs sur toutes les faces avec l'Huile d'imprégnation AGLAIA avant de les poser. Les carrelages déjà posés devraient de préférence être imprégnés avec l'Huile d'imprégnation AGLAIA avant de les rejointoyer et de les acidifier. Eliminer les résidus de ciment sans détremper le support. Attendre le séchage complet du support sur toute sa surface avant d'appliquer l'Huile d'imprégnation AGLAIA et ensuite l'Huile durcissante AGLAIA. Veuillez faire un essai sur les surfaces critiques. Le liège doit être posé correctement, ensuite le poncer légèrement pour aplanir les différences de niveau et colmater les fentes avec une pâte faite de farine de liège et d'Huile d'imprégnation AGLAIA. Mater les zones qui, éventuellement, resteraient brillantes en effectuant un ponçage. Faire la finition avec l'Huile durcissante AGLAIA uniquement lorsque la surface, régulièrement et suffisamment imprégnée avec l'Huile d'imprégnation AGLAIA est d'aspect satiné et est sèche à cœur. Poncer finement les inclusions de poussières, les fibres du bois relevées, etc. Les chapes et enduits friables mais stables doivent être brossés à sec, dépoussiérés et imprégnés à saturation, humide dans humide, avec l'Huile d'imprégnation AGLAIA.

- **Les supports inadaptés** sont les supports soumis aux intempéries, fortement exposés aux liquides ou au stress mécanique, p. ex. les sols des immeubles publics fortement fréquentés, les sols des locaux sanitaires, les mains courantes et les meubles de jardins soumis aux intempéries. Veiller à la protection constructive et éventuellement chimique du bois selon la norme NBN EN 927-1. Faire un test sur les bois exotiques, le chêne et les matériaux en particules de bois. L'Huile d'imprégnation AGLAIA ne peut être appliquée que sur des supports poreux et absorbants.
- **Les supports déficients** exigent une approche différenciée, faire un test.

2.4. Instructions de mise en œuvre

2.4.1. Instructions générales

- Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques.
- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections.
- Procurer un équipement de protection individuelle.
- Secouer le bidon avant l'emploi.
- Ne pas appliquer dans des conditions humides ni sur des surfaces chauffées.
- Température minimale pendant la mise en œuvre: +18°C. Pendant le séchage, veiller à renouveler l'air et à maintenir une température ambiante suffisante, ne pas laisser la température baisser. Les couches fraîches doivent être ménagées, protégées des liquides, des salissures et de la poussière.
- Temps de séchage : en climat normal, sec au toucher et pouvant être traversé avec des protections au plus tôt après 24 heures. Résiste au blocage après quelques jours, éviter d'appliquer en excédent et de former des adhérences, notamment dans les fentes de parquet et les joints.

2.4.2. Application

- L'Huile d'imprégnation AGLAIA est fournie prête à l'emploi et s'applique non diluée au pinceau, au rouleau, au pistolet, par déversement, par trempage ou au chiffon.
- Appliquer une couche généreuse et saturante et, après 10 - 20 minutes, répandre et éliminer soigneusement l'excédent à l'aide d'un pinceau, d'un pad, d'une raclette en caoutchouc ou d'un chiffon. A ce stade, la surface doit être « sèche au toucher ». Bien éliminer les excédents aussi sur les bois rugueux et fissurés. Répartir uniformément à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau, notamment sur les sols en liège et les parquets, sans former d'excédent ni de bande.
- De même, en cas d'application au pistolet, par déversement ou par trempage, éviter de laisser des couches épaisses. Reprendre les excédents au pinceau, avec une boule de chiffon ou les éliminer par soufflage. Ne pas laisser couler dans les joints et les fentes. Ne pas laisser de « lac », de bords gras ni de coulure sécher, notamment sur les surfaces horizontales. Permettre à l'air de circuler entre les éléments entreposés ou les éléments de construction fraîchement imprégnés afin d'empêcher qu'ils ne collent ensemble. Un essai d'application est recommandable. En

Huile d'imprégnation AGLAIA

cas de brouillard à base d'huile, veuillez prendre garde au risque d'auto-inflammation dans les nattes filtrantes des systèmes d'extraction.

- Faire une ou plusieurs applications à intervalle de 24 heures, dépendant de l'application et du support (p. ex. le hêtre, les bois tendres et les matériaux en particules de bois).
- Les zones brillantes qui subsisteraient après séchage doivent être éliminées soigneusement par ponçage car elles perturberaient sinon l'accrochage et le séchage des couches suivantes.
- Avant d'appliquer la couche suivante, faire si nécessaire un ponçage fin (grain 240), particulièrement sur le liège et les matériaux en particules de bois, afin d'éliminer les inclusions de poussière ou les fibres rendues rugueuses sur le bois scié ou le liège.
- Ranger les chiffons imbibés dans une boîte en métal hermétique en raison du risque d'auto-inflammation, veuillez consulter les indications de sécurité.

3. Consommation et conditionnements

Sur du bois dur pour sols, poncé, la consommation est d'environ 0,03 L par m². Déterminer la consommation et si la saturation est effectuée en une ou en plusieurs fois sur le hêtre, les bois tendres (p. ex. le bois de mobilier), le liège et les carrelages en faisant un essai.

Tailles des pots : 0,25 L / 1 L / 3 L / 10 L

4. Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec le Baume-solvant de laque AGLAIA.

5. Stockage

Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'essence d'oranges. Peut produire une réaction allergique. Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable.

Indications de danger: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Instructions de sécurité: Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

- Code de déchets CED: 080112

7. Déclaration

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.